



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

**Conseil d'administration
Séance du 11 octobre 2021**

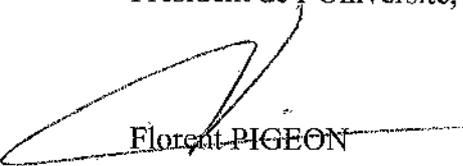
ACTE ADMINISTRATIF Acte 54/2021	QUESTIONS RELATIVES A LA FORMATION
------------------------------------	---------------------------------------

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation
Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis du Conseil de l'IUT de Saint-Etienne, du 14 septembre 2021, portant sur l'ouverture du parcours
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire, du 17 septembre 2021

Le Conseil d'administration approuve la demande de modification de l'accreditation des parcours du BUT GMP (Génie Mécanique et Productique) de l'IUT de Saint-Etienne :

- **Demande d'ouverture du parcours : Conception et production durable**
- **Demande de fermeture du parcours : Innovation pour l'industrie**

A Saint Etienne le 12 octobre 2021
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,


Florent PIGEON

POUR : 33

CONTRE : 0

ABST : 0